# **MASTER 2 INFORMATION COMMUNICATION**



# PARCOURS-TYPE ADMINISTRATION ET COMMUNICATION DES ACTIVITES CULTURELLES (ACAC)

• Titre du cours : Problématiques de développement durable

 Programme : Master mention Administration Economique et Sociale parcours-type Gouvernance des entreprises

• Crédits ECTS : 2

Langue d'enseignement : FrançaisModalité pédagogique : Présentiel

• Total heures: 18h

 Heures de travail personnel par étudiant : Les heures de travail personnel sont équivalentes aux heures de cours.

• Responsable de la formation : F. Quérol

• Responsable du cours : S. Sabathier et I. Desbarats

#### **DESCRIPTION**

#### Présentation :

Le développement durable est au cœur des stratégies d'entreprises et des préoccupations des décideurs, qu'ils y soient contraints par les pouvoirs publics ou incités dans une logique d'anticipation et de gestion des risques. L'objectif de ce séminaire est de mesurer quelques-uns des enjeux du développement durable et de la responsabilité sociétale qui en est la déclinaison au niveau micro-économique (démarche et outils de gouvernance des entreprises ; RSE et respect des droits de l'homme et de l'environnement ; RSE et droits de l'homme au travail : gestion durable et responsable des milieux de travail, de la main d'œuvre et de l'environnement naturel ; impératifs d'équité et de solidarité sociales, diversité…).

## • Lien avec le programme :

Le cours s'inscrit dans la perspective d'une formation des étudiants, futurs gestionnaires de structures publiques ou privées, aux enjeux du développement durable et de la transition écologique.

## Objectifs d'apprentissage :

A l'issue de ce cours, l'étudiant est capable de :

- D'identifier les enjeux d'une démarche socialement responsable pour les entreprises
- De définir quelques-unes des pratiques qu'une démarche socialement responsable peut impulser
- De mesurer les incidences juridiques du concept de RSE et des pratiques sociales auxquelles il conduit (enjeux et manifestation de la responsabilité sociale des entreprises ; appréhension des règles juridiques concernant les comportements éthiques des entreprises, dimension juridique de l'écocitoyenneté de l'entreprise...)
- D'analyser certains aspects de la responsabilité sociétale dans une perspective transversale intégrant droit du travail, droit de l'environnement et droit des affaires (ex : santé et sécurité, entendues comme composantes majeures d'un travail soutenable ; intégration de l'environnement dans la réglementation du travail)

### Compétences transverses :

Le séminaire est organisé autour d'exposés présentés par les étudiants à l'issue desquels un dialogue se noue avec l'enseignant et les autres étudiants dans un objectif d'approfondissement des notions étudiées.

Il permet ainsi à l'étudiant d'acquérir un certain nombre de compétences, telles que :

- Développer une argumentation avec esprit critique,
- Travailler en équipe autant qu'en autonomie,
- Se mettre en recul d'une situation, S'auto évaluer et se remettre en question pour apprendre

Un atelier collaboratif « Fresque du Climat » est organisé afin de permettre aux étudiants d'échanger en groupe sur les enjeux du développement durable

#### International:

### Ce cours présente-t-il une dimension internationale ?

Le séminaire étant consacré à l'analyse du développement durable appliqué à l'entreprise, et à sa déclinaison micro-économique au travers d'une démarche de RSE, il est marqué par une dimension internationale, perceptible à deux niveaux. D'une part, l'étude des concepts mêmes de développement durable et de RSE mobilise une approche supra nationale, la Commission Européenne étant, par exemple, la première à avoir proposé une définition de la RSE. D'autre part, l'approche internationale est confortée par l'analyse des différents standards relatifs à la RSE, tels que la norme ISO 26000.

Responsabilité sociale et environnementale : Oui

• Prérequis : Pas de prérequis

• Contenu, organisation:

Le séminaire est organisé autour d'exposés présentés par les étudiants à l'issue desquels un dialogue se noue avec l'enseignant et les autres étudiants dans un objectif d'approfondissement des notions étudiées. L'interactivité est privilégiée comme méthode d'enseignement.

Exemple d'exposés proposés aux étudiants :

- RSE et transformations des organisations. Quelle sous-traitance « éthique » ?
- RSE et dialogue social : quels enjeux pour la négociation collective transnationale ?
- L'IA en milieu de travail : quelle régulation juridique et/ou éthique ?
- Quel statut social pour les travailleurs des plateformes numériques ? La RSE en renfort de la loi ?
- La RSE dans et après la loi Pacte.
- RSE et gestion durable des milieux naturels : quelle implication écologique de l'entreprise et de ses parties prenantes internes ?
- Un atelier collaboratif « Fresque du Climat » est organisé afin de permettre aux étudiants d'échanger en groupe sur les enjeux du développement durable.
- Quels documents sont mis à disposition des étudiants ? Par quel biais ?

L'ensemble des documents nécessaires au cours sont disponibles sur Moodle

Modalités d'évaluation :

Contrôle continu

Type d'évaluation :

QCM en ligne

## • Bibliographie:

A. Sobczak, Le cadre juridique de la responsabilité sociale des entreprises en Europe et aux États-Unis : Dr. soc. 2002, p. 806 ;

Arnault A., Berger A. et Perthuis C. de (2005), Le Développement durable, Nathan, Paris.

Beck U. (2001), La Société du risque, Aubier, Paris.

Bonnafous-Boucher M. et Rendtorff J. D. (2014), La Théorie des parties prenantes, La Découverte, « Repères », Paris.

Bowen H.R. (1953), Social Responsibility of the Businessman, Harper & Row, New York.

Dejean F. (2005), L'Investissement socialement responsable : étude du cas français, Vuibert, Paris.

Freeman R.E. (1984), Strategic Management: a Stakeholder Approach, Marshall, M.A. Pitman, Boston.

Friedman M. (1971), Capitalisme et Liberté, Robert Laffont, Paris.

Gond J.-P. et Igalens J. (2008), La Responsabilité sociale de l'entreprise, PUF, Paris.

Jonas H. (1990), Le Principe responsabilité, Cerf, Paris.

- P. Barraud de Lagerie, G. Hirigoyen, S. Schiller, Les nouvelles valeurs de l'entreprise : CDE 2013, entretien 2.
- F. Buy, J. Théron, L'éthique de l'entreprise : JCP E 2013, 1359.
- P. Deumier, La responsabilité sociétale de l'entreprise et les droits fondamentaux : D. 2013, p. 1564.
- M. Doucin (dir.), "Due diligence" et "sphère d'influence" dans le contexte des droits de l'homme par les entreprises... : CDE 2010, dossier 16.
- R. Family, La responsabilité sociétale de l'entreprise : du concept à la norme : D. 2013, p. 1558.
- P. Herbel, La responsabilité sociétale de l'entreprise en tant que vecteur pour faire avancer les droits de l'homme par l'entreprise : D. 2013, p. 1570.

MERCIER, Le rôle des parties prenantes dans l'évolution du droit des sociétés, Bull. Joly Sociétés nov. 2019, p. 44

ABADIE, Le juge et la responsabilité sociale de l'entreprise, D. 2018, p. 302 ;

BLIN-FRANCHOMME, Gouvernance des sociétés et RSE, RLDA 2016/117, n° 5953 et s. ; Entreprise et risques ESG (Environnementaux, sociétaux et de gouvernance) : nouvelles pierres à l'édifice de la vigilance, RLDA 2017/124, n° 6167